

Mode d'emploi Vêtements jetables

Utilisations typiques

Les combinaisons jetables sont conçues pour protéger les personnes des substances dangereuses, des produits et processus sensibles et de la contamination ou de la souillure. Elles sont généralement utilisées comme protection contre les particules (type 5) et les éclaboussures ou pulvérisations liquides limitées (type 6), en fonction de la toxicité chimique et des conditions d'exposition.

Limites d'utilisation

- Les combinaisons ne doivent pas être utilisées dans des endroits où il existe un risque d'explosion ou de feu instantané et où aucune protection contre la chaleur ou les flammes n'est prévue.
- Le vêtement contaminé doit être retiré avec précautions, afin d'éviter toute contamination de l'utilisateur par des substances dangereuses. Si le vêtement est contaminé, suivre des procédures de décontamination (à savoir une douche de décontamination) avant de retirer le vêtement. La combinaison de protection jetable n'est pas prévue pour être portée dans des milieux extrêmes.
- Porter des sous-vêtements appropriés afin de réduire les risques de détériorations ou de contraintes thermiques pour la combinaison jetable.
- Il relève de la responsabilité finale de l'utilisateur de déterminer la compatibilité des produits pour l'utilisation envisagée. Décline toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée des combinaisons jetables. Toutes les combinaisons sont recommandées pour un usage unique. En cas de contamination ou de détérioration, le vêtement doit être retiré et mis au rebut de la manière appropriée.
- Lorsque des produits sont associés à d'autres équipements de protection individuelle (EPI), il est nécessaire, pour obtenir une protection de type intégral, de coller à l'aide de ruban adhésif les manchettes aux gants, les bas de pantalon aux bottes et le capuchon au masque respiratoire. L'utilisateur est seul juge de la qualité de l'association d'une combinaison de protection de tout le corps et d'EPI supplémentaires.
- Des boucles pour les doigts doivent être utilisées au-dessus de sous-gants, des gants extérieurs étant portés au-dessus des manches du vêtement de protection

Avant l'utilisation – En cas (peu probable) de défaut du produit, ne pas le porter.

Rangement et mise au rebut – Les combinaisons jetables peuvent être conservées conformément aux pratiques habituelles en la matière et dans leur emballage d'origine. Elles ne requièrent pas de conditions de rangement particulières. Il est recommandé de conserver les produits dans des endroits secs, frais, éloignés de source de chaleur directe et à l'abri de la lumière solaire directe. Les vêtements de protection contaminés doivent être mis au rebut conformément aux législations et aux règlements applicables.

